

INTRODUCTION

Les dangers provoqués par les pollutions et « nuisances » d'origine urbaine et industrielle sont directement fonctions des deux grands problèmes fondamentaux de notre temps : l'accroissement en chaîne de la population terrestre, et le développement du progrès scientifique et technique sous tous ses aspects.

Sans préjuger de l'action régionale qui reste essentielle pour lutter efficacement avec tous les moyens possibles en vue de préserver les milieux de notre environnement : l'air, l'eau, le sol, les aliments et le bruit, éléments indispensables à notre existence et au surplus à notre bien-être, c'est à l'échelon international que se définissent les moyens d'action techniques et réglementaires communs à plusieurs pays. La plupart des gouvernements, et plus particulièrement ceux des pays qui se classent parmi les plus développés, ont bien pris conscience de la menace qui pèserait lourdement sur la santé collective si, dès maintenant, des mesures légales et techniques n'étaient recommandées ou imposées en vue d'une application contrôlée, non pas seulement dans chacun de leur pays respectif, mais également dans les pays voisins. C'est dans ce but que les organisations intergouvernementales ont amené les gouvernements à réfléchir, en créant des commissions d'experts sur les divers aspects de l'offensive à conduire, et en établissant les bases de conventions, de recommandations ou de normes internationales.

C'est en effet grâce à des travaux de ce genre que pourront se régler : la pollution de l'air dans certaines agglomérations frontalières, par les émissions en provenance de zones industrielles situées de l'autre côté de la frontière ; la pollution des eaux de fleuves, rivières, lacs, communs à plusieurs pays, tels que le Rhin (a) et le Lac de Constance ; la pollution des aliments, préservés dans certains pays du point de vue cancérigène ou toxique et non dans d'autres ; enfin, l'exportation de véhicules ou de machines rendue impossible parce que ne répondant pas aux valeurs des niveaux sonores exigées par la réglementation en vigueur dans certains pays importateurs.

Mais c'est aussi sur le plan international que pourront s'esquisser les grandes orientations de la pré-

vention liées à des problèmes vitaux. Dans cet ordre d'esprit, peut-être serons-nous amenés un jour à résoudre un double problème : celui de la pollution des cités par les hydrocarbures et celui de l'alimentation rationnelle des pays sous-développés, en laissant d'une part à l'énergie électrique le rôle d'alimenter la traction des véhicules automobiles et, d'autre part, en canalisant le pétrole vers des usines de déparaffinage, en vue de la fabrication de protéines (b) (c).

Ajoutons qu'une science de l'environnement aurait intérêt à se définir progressivement dans les réunions internationales avec, pour objet, l'étude des influences extérieures sur l'homme, d'agents microbiologiques, chimiques et physiques de toute nature agissant entre deux périodes de repos, par actions continues ou discontinues exerçant des effets instantanés ou cumulatifs au-dessus de certains seuils considérés comme nuisibles (d).

(a) Le Rhin transporte chaque année plusieurs milliers de tonnes de sel provenant des rejets d'industries et de mines. La salinité de l'eau du Rhin, en Hollande, atteint 300 mg par litre.

(b) La protéine est une matière de base de la vie. Toute matière vivante comprend des protéines et une autre forme importante de matière : l'acide nucléique. La structure chimique de la forme la plus simple de protéine biologiquement active est l'insuline cristallisée, dont la synthèse totale a été achevée en 1965 pour la première fois par une équipe de travailleurs scientifiques chinois.

(c) Des procédés récents de déparaffinage de produits pétroliers lourds par des microorganismes conduisent à la fabrication corrélative des protéines susceptibles d'être utilisées pour l'enrichissement d'aliments de bétail et, plus tard, vraisemblablement, pour l'alimentation humaine.

(d) On peut imaginer que le corps humain, récepteur global de sollicitations extérieures provoquées par les agents précités — dont celles, anormalement élevées, qui conduisent directement ou indirectement à l'usure et à la détérioration prématurée des tissus biologiques et organes physiologiques — puisse fournir, avec l'aide d'instruments de mesures connus, à perfectionner ou à créer à cet effet, un véritable diagramme des réactivités aux diverses sollicitations pour la période active d'une journée. Pour une période plus longue il est vraisemblable que l'on pourrait apprécier la capacité d'absorption sans dommage d'un individu ou, ce qui revient au même, la limite de résistance aux divers agents bien caractérisés par ailleurs, du point de vue seuil d'influences nocives.

Un tel diagramme supposé réalisable par les hygiénistes aurait le double avantage pour les économistes d'analyser et d'estimer de plus près le coût des effets anormaux sur le bon fonctionnement du corps humain, et en particulier, le montant de la perte qui en découle dans l'économie d'un pays.